



Siège académique

Scolarité centrale
Gestion transferts PE2
72 rue du Faubourg de Bourgogne
45044 ORLEANS cedex 1

<<< Formation professionnelle initiale 1^{er} degré

Demande de changement provisoire d'affectation
pour l'année **2009 - 2010**

A l'intérieur de l'Académie d'Orléans Tours

Département de recrutement au CRPE :

Site demandé :

Votre Etat-civil

Nom de naissance :	Nom marital :
	Nom usuel :
Prénom :	Date de naissance :
Adresse personnelle :	
CP :	Ville :
	① portable :
Adresse e-mail :	@
Situation de famille :	<input type="checkbox"/> Célibataire
<input type="checkbox"/> Marié(e)	<input type="checkbox"/> Pacsé(e)
<input type="checkbox"/> Divorcé(e)	<input type="checkbox"/> Vie maritale
<input type="checkbox"/> Enfant(s) à charge	

Votre situation durant l'année universitaire précédant le CRPE

1 ^{ère} année d'IUFM	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Si oui précisez le site IUFM de formation :		
<input type="checkbox"/> Blois	<input type="checkbox"/> Bourges	<input type="checkbox"/> Chartres
<input type="checkbox"/> Châteauroux	<input type="checkbox"/> Orléans	<input type="checkbox"/> Tours

Votre recrutement

Session du CRPE :	<input type="checkbox"/> 2009	<input type="checkbox"/> 2008	<input type="checkbox"/> 2007
Voie du CRPE			
<input type="checkbox"/> Externe	<input type="checkbox"/> Interne	<input type="checkbox"/> 3 ^{ème} concours	
<input type="checkbox"/> Liste Principale		<input type="checkbox"/> Liste Complémentaire	

Lauréats de la liste complémentaire

Adresse administrative du poste occupé à la date de la demande :
Adresse personnelle au 31 août 2009 :

Motifs justifiant la demande

<input type="checkbox"/> Rapprochement du conjoint(e) ou concubin(e)	<input type="checkbox"/> Problèmes médicaux graves
<input type="checkbox"/> Enfant(s)	<input type="checkbox"/> Grossesse en cours
Nombre et âge :	<input type="checkbox"/> Autres

Je soussigné(e), professeur des écoles stagiaire recruté(e) au titre du départementaffecté(e) à l'IUFM Centre Val de Loire, site desollicite mon affectation provisoire sur le site de pour l'année universitaire 2009 - 2010.

Je déclare avoir pris connaissance du fait que le changement d'affectation est accordé à titre provisoire pour la durée de ma formation, que je demeure en tout état de cause professeur des écoles stagiaire du département dans lequel j'ai été affecté(e) lors de ma nomination en qualité de professeur des écoles stagiaire, et qu'à l'issue de ma formation, je serai titularisé(e) dans ce seul département (sauf s'il n'y a pas de poste vacant dans le département, cf. article 12 -2^{ème} alinéa- du décret n°90-680 du 1^{er} août 1990 modifié).

Je ne pourrai obtenir mon changement définitif de département qu'en participant au mouvement annuel par permutation des professeurs des écoles titulaires, ou éventuellement, en bénéficiant des dispositions de l'article 60 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée relatif aux rapprochements de conjoints.

Je m'engage à rejoindre, à l'issue de ma formation, le département dans lequel j'ai été affecté(e) pour pouvoir y être titularisé(e) et y enseigner.

Fait à, le

Signature

Pièces à joindre à votre dossier :

- Tous justificatifs relatifs à la situation motivant la demande (certificat de mariage, de pacs ou de vie commune, attestation de l'employeur du conjoint ou du concubin, photocopie du livret de famille, copie d'une quittance de loyer ou un relevé EDF, certificat médical, lettre explicative, etc...)

Attention : les demandes non accompagnées des pièces justificatives ne pourront pas être examinées.

- une enveloppe libellée à vos noms et adresse et affranchie au tarif en vigueur (pour envoi de la décision après commission)

**Ce dossier complet doit impérativement être envoyé
à l'Inspection Académique de votre département de recrutement,**

**ainsi qu'une copie à l'IUFM Centre Val de Loire, Scolarité Centrale,
Gestion des transferts PE2
72 rue du Faubourg de Bourgogne
45044 ORLEANS Cedex 1**

- avant le 30 juin 2009 pour les stagiaires issus de la liste complémentaire de la session 2008 du CRPE ou d'une session antérieure.
- avant le 21 août 2009 pour les stagiaires lauréats de la session 2009 du CRPE.

AVIS MOTIVE de l'Inspecteur d'Académie du département dans lequel le professeur stagiaire est affecté lors de sa nomination :

A le

Signature et cachet

AVIS MOTIVE de l'Inspecteur d'Académie du département dans lequel le professeur stagiaire demande son transfert provisoire :

A le

Signature et cachet

**Inspection académique du CHER
DPE1**

10 rue Jacques Coeur
BP 608

18016 BOURGES cedex

☎ 02 48 27 57 57 FAX 02 48 24 04 21

**Inspection académique de l'EURE & LOIR
DPE1**

15 Place de la république
28019 CHARTRES cedex

☎ 02 37 20 51 80 FAX 02 37 36 74 93

**Inspection académique de l'INDRE
DPE**

110 rue grande
BP 507

36018 CHATEAUROUX cedex

☎ 02 54 60 57 00 FAX 02 54 60 57 28

**Inspection académique de l'INDRE & LOIRE
Division des Ecoles**

Cité administrative du Champ Girault
38 rue Edouard Vaillant

37042 TOURS cedex

☎ 02 47 60 77 60 FAX 02 47 60 77 79

**Inspection académique du LOIR & CHER
Division des Ecoles 1**

34 avenue du Mal Maunoury

41011 BLOIS cedex

☎ 02 54 55 28 20 FAX 02 54 55 28 45

**Inspection académique du LOIRET
Division des écoles DE 14**

19 rue Eugène Vignat

45043 ORLEANS cedex 1

☎ 02 38 24 29 00 FAX 02 38 24 13 52